

LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

FICHE N°1

En début d'année 2011, le bureau FSUP, avec l'appui de référents chefs d'établissement, a entamé une réflexion autour des temps de travail atypiques dans les établissements informatiques. Ce chantier doit désormais être mené dans le contexte nouveau né de la création des DISI et du rattachement progressif de l'ensemble des agents de l'assistance.

La réflexion à mener porte sur :

- les horaires d'équipe (et les horaires fixes)
- le régime du forfait,
- les astreintes,
- les heures supplémentaires,
- l'amplitude horaire au sein des ESI.

Les fiches jointes pour le GT informatique du 14 février 2012 présentent la situation au sein des établissements informatiques.

Elles seront soumises à discussion et des propositions d'harmonisation seront ensuite dégagées.